

# Solidaires en action N° 37

Le 19 avril 2010

## Retraites : s'organiser, pour faire entendre nos exigences

La réception par le Ministre du travail des confédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC le 12 avril, suivi de la publication du rapport du Conseil d'Orientation des Retraites, marquent un tour nouveau dans la bataille pour la défense des retraites.

L'Union syndicale est totalement impliquée dans l'appel [www.exigences-citoyennes-retraites.net](http://www.exigences-citoyennes-retraites.net) Il nous faut le faire connaître, et surtout **organiser des collectifs dans les localités, et dans les entreprises**, pour ancrer la dynamique unitaire sur le terrain. Déjà, des initiatives sont prises dans plusieurs départements...

**Au plan syndical, l'Union syndicale Solidaires a répondu à la confédération FO qui rappelait son appel à une grève générale « au moment opportun ».** Nous avons suggéré de préciser un peu cet appel pour le rendre réaliste, et de tenter qu'il soit unitaire, ce qui signifie ne pas boycotter par principe les rencontres intersyndicales.

**Dans la foulée du 1<sup>er</sup> mai, nous pousserons pour que soit annoncée une action nationale interprofessionnelle forte :** journée de grève générale et manifestations ? Manifestation nationale un samedi ? Les deux, dans un processus de montée en puissance de la mobilisation ? D'autres choses ? Comme toujours, ce sont les organisations nationales de Solidaires qui préciseront le mandat déjà tracé par les Bureaux nationaux.

**Si nous voulons que nos propositions soient partagées par le plus grand nombre, faisons-les connaître :** 4 tracts ont déjà été adressés, il y a aussi des affiches, des autocollants, des badges, ... **Pour faire entendre nos exigences, organisons-nous !**



## Grève à la SNCF : quel gâchis !

La grève qui a démarré le 6 avril, se poursuit au plan national. La situation est compliquée, notamment à cause **du choix de la fédération CGT de diviser les cheminot-e-s**, avec un appel à une grève reconductible pour les « roulants » (conducteurs/trices et contrôleurs/ses), et une grève de 24 heures le 8 avril pour tous les autres ; tout ça, accompagné de quelques appels régionaux CGT/SUD-Rail à un mouvement reconductible pour tous les services. **SUD-Rail avait déposé un préavis national reconductible pour l'ensemble des cheminot-e-s.**

Cette situation peu compréhensible a entraîné une **grève très inégale selon les catégories de cheminot-e-s et selon les régions**. La direction SNCF n'a cessé de répéter qu'elle refusait toute négociation tant qu'il y aurait grève. Pour ne pas capituler, la seule solution était donc d'étendre le mouvement. **A plusieurs reprises SUD-Rail a proposé à la CGT de lancer un appel national unitaire** dans ce sens, ce qui aurait été compris comme un signe fort par les cheminot-e-s. Alors que sur le terrain ces appels communs se multipliaient, la fédération CGT a campé sur son attitude sectaire, en rajoutant même au fil des jours, dans ses écrits, sur la dénonciation, non pas de la direction, ni de UNSA/CFDT qui n'appellent pas à la grève, mais de ... SUD-Rail !

En fin de semaine, la CGT mettait en avant des « *négociations régionales* » pour appeler à la reprise dans ses fiefs. Comme si 23 discussions régionales allaient apporter une réponse positive aux revendications essentielles qui tournent autour de ... l'unicité, le refus de l'éclatement de l'entreprise publique !

Après avoir exclu SUD-Rail de l'interfédérale parce que nous voulions un mouvement reconductible, la CGT a lancé la grève dans les conditions évoquées, et constaté qu'à la base, les assemblées générales de grévistes étaient animées par les militant-e-s CGT et SUD-Rail ! Elle préfère saborder le mouvement, plutôt que de reconnaître la justesse du préavis de grève national reconductible « tous services » de SUD-Rail. C'est un choix... La lutte continue, une négociation pourrait avoir lieu le 21



# Total Dunkerque : un appel national, en soutien aux grévistes

Sur l'initiative de Solidaires, des représentant-e-s d'organisations syndicales, associatives, politiques ont signé ce texte « Avec les grévistes, nous voulons des réponses écologiques et socialement acceptables ». Précisons que la fédération CGT Chimie n'a pas voulu le signer.

Depuis le 12 janvier 2010 les salarié-e-s de la Raffinerie des Flandres sont en grève ; le mouvement est animé par une intersyndicale SUD/CGT/FO. Nous avons déjà eu l'occasion sous des formes diverses de manifester notre soutien (manifestations, appels, motions, interpellation des pouvoirs publics, etc.). Alors que les salarié-e-s de Total sont en grève depuis bientôt trois mois, nous voulons redire ici l'urgence de trouver des solutions à ce conflit social. **Cette grève pose deux questions essentielles : la question sociale et la question écologique.** Les salarié-e-s de Total nous montrent à quel point les deux sont liées. Actuellement le gouvernement et la direction de Total ne répondent à aucun de ces problèmes.

**La solution sociale, c'est le maintien des emplois des salarié-e-s de Total et des entreprises de sous-traitance.** Mais on ne peut ignorer que l'avenir n'est pas à raffiner toujours plus de pétrole ! **La solution écologique, c'est la reconversion vers des activités plus durables.** Mais l'écologie ne peut se concevoir en excluant les hommes et les femmes qui travaillent sur ce site.

L'argument économique mis en avant par Total n'est pas recevable : en 2009, Total a engrangé près de 8 milliards d'euros de bénéfices (2009, c'est l'année de la crise !), après les 13,9 milliards de 2008.

**Voilà pourquoi, nous demandons au gouvernement de prendre les mesures pour qu'immédiatement Total relance l'activité de la Raffinerie des Flandres, garantissent son existence et les emplois pour les 5 prochaines années. Nous demandons que ce délai soit mis à profit pour étudier un projet de reconversion écologiquement soutenable, en associant les salarié-e-s et leurs organisations syndicales, les élu-e-s locaux et régionaux, ...**

Signataires :

- Philippe Wullens (SUD Chimie Total Raffinerie des Flandres)
- Marc Pigeon (CGT Total Raffinerie des Flandres)
- Patrice Leclaire (FO Total Raffinerie des Flandres)

**Intersyndicale Raffinerie des Flandres**

- Jacky Pailloux (Union syndicale **SUD Chimie/Pharma**)
- Christian Mahieux (Union syndicale **Solidaires**)
- Edith Soboul (Alternative Libertaire - **AL**)
- Jean-Jacques Boislaroussie (Les **Alternatifs**)
- Pierre Zarka (Communiste Unitaire - **OMOS**)
- Pierre Cours-Salies (Fédération pour une alternative sociale et écologique - **FASE**)
- Olivier Besancenot (Nouveau Parti Anticapitaliste - **NPA**)
- Jean-Luc Mélenchon (Parti de Gauche - **PG**)
- Cécile Dufлот (Les **Verts**)
- Yann Fiévet (Action Consommation)
- Serge Havet (Agir ensemble contre le chômage ! - **AC !**)
- Anisabel Milekic-Veillot (Association D'Objecteurs de Croissance - **AdOC**)
- Maxime Combes (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs - **AITEC**)
- Philippe Villechalan (Association Pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité - **APEIS**)
- Geneviève Azam (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne - **ATTAC**)
- Michel Rousseau (Marches européennes contre le chômage et la précarité)
- Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis
- Hélène Flautre, députée européenne

## Pôle Emploi : Y'a basta ... et des acquis par la lutte !

Les conditions de travail des agents de Pôle Emploi son difficilement supportables. A Graulhet, ils/elles ont fait grève une semaine ; leur action et l'élargissement à l'ensemble de Midi/Pyrénées le 15 avril, ont obligé la direction à négocier avec l'intersyndicale, et à satisfaire plusieurs revendications. Au début de la grève, cette même direction répondait « Nous gérons la pénurie, si nous vous donnons un poste, il faudra l'enlever à une autre agence, peut-être plus démunie encore... »

Confronté-e-s à l'absence de moyens pour bosser correctement, à une organisation absurde depuis la fusion ANPE/ASSEDIC, à un système de « management » violent, et aussi à l'agressivité de chômeurs/ses de plus en plus démunie-e-s et renvoyé-e-s d'un service à un autre, les agents en ont marre ! Comme le rappelait l'appel à la grève du syndicat Solidaires SUD Emploi, « **managers muselés, agents écrasés, collègues épuisés... soyons en grève ... Parce que les seules batailles perdues d'avance sont celles qu'on ne mène pas !** »

Et celle-ci n'a pas été vaine. Après 7 heures de négociations, ce 15 avril, les grévistes ont obtenu des embauches (CDI et CDD), le remplacement en CDI de tous les départs, le remplacement systématique, sur place, des congés maladie, maternité et parentaux, la titularisation de 16 CDD, des modifications dans l'organisation du travail...



## France Télécom : la plainte au pénal va être instruite

Dans le cadre de la plainte déposée par la fédération SUD PTT contre la direction de France Télécom, le parquet de Paris engage un réquisitoire introductif. Il va nommer un juge d'instruction pour cette plainte au pénal déposée le 14 décembre 2009, qui mettait en cause le rôle pathogène des organisations du travail et des formes de management à France Télécom-Orange.

Cette procédure concerne au premier chef France Télécom, mais elle déborde très largement ce cadre car les questions de souffrance au travail, de suicides des salarié-e-s sont présentes dans toutes les entreprises. Elles trouvent leur origine dans les méthodes de management et les nouvelles organisations du travail mise en place depuis une vingtaine d'année. **Le combat qui se joue est de regagner du terrain sur la bataille idéologique avec le libéralisme financier qui veut adapter l'homme au travail et qui use des bassins**

**d'emploi dans une forme de culture extensive pour les abandonner une fois épuisés.**

Dans ce cadre, la plainte déposée par la fédération Sud PTT et acceptée par le parquet permet de pointer les responsabilités : **à l'origine de la souffrance au travail il n'y a pas de cause individuelle mais une organisation du travail pensée, conçue rationnellement, et générant une dégradation constante des conditions de travail des salarié-e-s et leur fragilisation.**

L'union syndicale Solidaires suivra avec attention les suites réservées à cette enquête préliminaire et poursuivra, avec toutes les forces syndicales, associatives, avec tous les acteurs de la santé au travail qui le souhaitent, ses efforts pour remettre les questions du travail au cœur de l'action et de l'activité syndicale au même titre que les questions des salaires, de l'emploi et de service public. La santé au travail cela ne se négocie pas !

## Marches des sans-papiers, en mai

A Nice, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin se tient un sommet pour commémorer le cinquantième anniversaire des indépendances des pays africains. Les Collectifs de sans-papiers réunis dans le Ministère de la Régularisation de Tous les Sans-papiers ont décidé de marcher de Paris à Nice, pour réclamer la régularisation des sans-papiers qui vivent et travaillent en France.

Beaucoup viennent des pays africains qui ont gagné leur indépendance en 1960. Malheureusement le colonialisme de la France qui avait abondamment pillé les ressources, utilisé les peuples comme réservoir de main d'œuvre a continué à travers des rapports néocoloniaux. Les pays ne se sont pas développés et les habitants ont dû migrer pour nourrir leurs familles. L'agriculture exportatrice européenne et le mode de développement des pays riches a accéléré le réchauffement climatique qui, dans les pays subsahariens, a diminué les pluies des moussons, et a contraint les paysans à fuir les campagnes, aller végéter dans les villes ou migrer vers l'Europe.

Le gouvernement français est responsable de cette situation, trop souvent les gouvernements africains sont complices de cette politique. Les accords de réadmission signés par trop de pays organisent avec l'Europe « la chasse aux migrants » et leur expulsion.

**Assez de ces traitements indignes !  
Gouvernements africains arrêtez de collaborer !  
Gouvernement français, régularisez les sans papiers !**

Plusieurs organisations appellent à constituer des collectifs dans toutes les villes étapes pour soutenir et accueillir les marcheurs : Attac, Droits devant, Fasti, Gisti, MRAP, RESF, **Union Syndicale Solidaires**, Fédération Sud éducation, Emancipation, ACORT, ATMF, le CRAN, FTCT, Alternative libertaire, les Alternatifs, Association des communistes unitaires, la FASE, NPA, PCF, les Verts, CSP75, CNSP, Alif Sans Papiers, CSP Montreuil,...

**Du 1<sup>er</sup> mai à Paris au 26 mai à Nice, les marcheurs passeront notamment par Vitry sur seine, Evry, Melun, Sens, Joigny, Auxerre, Dijon, Chalonsur Saône, Mâcon, Lyon, Vienne, Roussillon, Saint Vallier, Valence, Viviers, Mornas, Avignon, Marseille, Cannes.**

## Santé : abrogation des ordres professionnels !

L'intersyndicale poursuit la mobilisation contre ces structures. Dans les établissements, les directions multiplient les courriers adressés aux infirmier-e-s pour les obliger à s'inscrire au tableau de l'ordre. Selon eux, elles/ils seraient en position d'exercice illégal ! Quant aux DDASS, certaines refusent illégalement aux professionnels leur inscription au répertoire professionnel, voire leur extorquent la cotisation à l'ordre infirmier.

L'intersyndicale CGT - CFDT - CFTC - FO - SNICS - FSU - SUD Santé - UNSA Santé dénonce ces procédés, d'autant que les professionnels ne sont pas tenus de s'inscrire eux-mêmes. Tant que les décrets d'application précisant les modalités de cette inscription n'ont pas été publiés, les directions ne peuvent transmettre la moindre donnée aux conseils de l'ordre et ne peuvent donc pas exiger des infirmier-e-s qu'elles/ils soient inscrit-e-s au tableau de l'ordre !

**Les professionnels n'ont pas besoin d'un Ordre, mais bien :**

- De moyens pour remplir leurs missions dans leur quotidien professionnel.
- D'effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et les conditions de prise en charge des patients.
- De revalorisation salariale qui reconnaisse leur qualification et leurs responsabilités, sans chantage à la retraite et à la reconnaissance de la pénibilité !



## Précaires de l'Éducation Nationale : et après les annonces ?

Les organisations syndicales CGT-Éduc'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNLC-FAEN, SUD-Education et SNFOLC ont pris connaissance de la réponse du ministre de l'Éducation nationale à leur courrier commun sur la situation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation non titulaires. Elles sont déterminées à faire cesser le recours à la précarité. Les organisations syndicales ne sauraient se satisfaire de la réponse du ministre qui considère comme « inévitable » le recours à la précarité dans l'Éducation nationale.



Elles s'inquiètent des annonces du ministre selon lesquelles plusieurs milliers de contractuels ne retrouveraient pas de contrat, dès la prochaine année scolaire, du fait des nouvelles modalités d'affectation des stagiaires. Elles demandent au ministre, compte tenu de l'ampleur des besoins, la garantie que tous les non titulaires soient bien réemployés à la rentrée 2010.

De même, elles considèrent que la proposition du ministre de réfléchir sur les diverses formes de contrats et leur possible évolution est nettement insuffisante, voire provocatrice. Elles réaffirment leur opposition au recrutement de personnels précaires sur des emplois permanents de service public. Elles rappellent leur exigence d'être reçues ensemble rapidement par le ministre pour que soit mis en œuvre un plan de titularisation pour l'ensemble des personnels concernés.

## Chômeurs/ses en fin de droit : « rebond » sous conditions...

L'accord signé entre l'état, le patronat, et les confédérations syndicales (sauf la CGT), applicable fin mai, concernera 325 000 demandeurs d'emploi en fin de droits en 2010. Une enveloppe de 700 millions d'aides exceptionnelles, à géométrie variable, sera financée par l'Etat, l'UNEDIC, le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, et l'APEC.

Ces aides, sous conditions, sont censées donner une solution aux chômeurs et chômeuses en fin de droits à allocation chômage et qui ne bénéficient ni de l'Allocation spécifique de solidarité versée par l'état ni du RSA. L'accord préconise :

- Des contrats aidés de 8 mois pour 135 000 personnes. Pour ces contrats aidés, souvent à mi-temps, les employeurs sont exemptés de cotisations sociales.
- Des formations rémunérées de 8 mois maximum pour 70 000 personnes. Depuis des années, les offres de formation pour les chômeurs/ses se sont considérablement dégradées, sans oublier la politique de sabordage par le gouvernement d'organismes de formation comme l'AFPA.
- Un versement de 456 euros par mois pendant six mois pour 70 000 à 110 000 chômeurs sans droits à condition qu'ils acceptent n'importe quelle offre d'emploi ou de formation. **Le gouvernement a été moins regardant sur les contreparties aux aides financières aux banques !**

### Des mesures structurelles indispensables :

- Ouverture aux droits à allocation chômage au bout de deux mois de travail lors des dix-huit derniers mois et jusqu'à reprise d'un emploi stable.
- Aucune allocation inférieure à 80 % du salaire antérieur et plafonné pour les hauts revenus.
- Augmentation des cotisations patronales et sur-cotisation pour tout recours à des contrats précaires et à temps partiel.
- Suppression de la condition de 5 années de travail dans les 10 dernières années pour percevoir l'ASS.
- Augmentation de tous les minima sociaux.

## Caisses d'épargne d'Ile-de-France : 2<sup>ème</sup> semaine de grève

Depuis plusieurs années, le mal-être au travail ne fait qu'empirer. La gestion hasardeuse des dirigeants et les pertes financières colossales qu'elle a engendrées ont pour conséquence aujourd'hui la mise en place d'un « plan social » dans un contexte de souffrance au travail et de stress. Cette année, cerise sur le gâteau : les salarié-e-s vont subir une baisse de leur pouvoir d'achat à travers la quasi-suppression de l'intéressement et la chute de la part variable. Devant cette situation, les syndicats CGT et SUD (puis UNSA) ont appelé à la grève à compter du 13 avril, sur les revendications suivantes : 3 000 euros en compensation des pertes subies sur la part variable, augmentation mensuelle de 5,10 % avec un plancher de 140 euros, pas de licenciement (800 suppressions d'emplois prévues par la direction), pas d'allongement de la durée du travail

**Les patrons doivent de l'argent aux salarié-s-s des Caisses d'épargne, et pas qu'un peu : 18 M€ de part variable et les 10 M€ d'intéressement.** Plus de 200 grévistes se sont rendus au domicile du Président Bernard Comolet, pour exprimer leur colère et leur détermination. Fidèle à son habitude, la direction tente de discréditer le mouvement en accusant les grévistes de dégradations. De nombreuses sections syndicales SUD – CGT - UNSA apportent leur soutien au mouvement.